



SOCIÉTÉ PSYCHANALYTIQUE DE PARIS

Association Reconnue d'Utilité Publique – Décret du 8 août 1997

21 rue Daviel – 75013 Paris Tél. 01 43 29 66 70
Télécopie : 01 48 78 11 60 E-mail : spp@spp.asso.fr Site : www.spp.asso.fr

Rapport d'activité de la COPEA 2022

F. Moggio, Secrétaire de la COPEA

L'année 2022 est la dernière année pleine de l'équipe actuelle composée par :
Françoise Moggio et Elisabeth Levy secrétaire adjointe
Hélène Suarez Labat représentante de Clarisse Baruch, Présidente de la SPP
Marie-Pierre Blondel, Françoise Cointot, Alain Gibeault, Marie-Laure Léandri, Samuel Lepastier,
Denys Ribas, Anne Rosenberg, Karin Tassin.

Comme nombre de nos activités l'épidémie de Covid a bousculé nos réunions qui se tiennent chaque premier jeudi tous les deux mois et qui se sont déroulées en mixte avec plus ou moins de facilité.

5 réunions se sont tenues : 6 janvier, 3 mars, 5 mai, 6 octobre et le 1^{er} décembre, la plupart d'entre elles se sont tenues en mixte.

Les deux secrétaires scientifiques Emmanuelle Chervet et Sylvie Pons - Nicolas nous ont accompagnés dans nos travaux. Nous les en remercions et tout particulièrement d'avoir pu pérenniser « le samedi scientifique de la COPEA », au 3^{ème} samedi d'octobre, nous permettant ainsi d'en construire les programmes sereinement.

En 2022, nous avons eu le plaisir d'élire deux nouveaux membres RPEA : Nathalie de Kermier et Amélie de Cazanove. Il est particulièrement important que les membres pratiquant la psychanalyse d'enfant comprennent l'intérêt qu'ils ont, et avec eux la SPP, à cette reconnaissance RPEA.

Nos discussions durant cette année ont beaucoup porté sur le sujet de la formation à la psychanalyse d'enfant au sein de la SPP ; les changements intervenant dans le monde de la pédopsychiatrie, de son enseignement et de la place qu'elle occupe désormais dans les études de spécialité d'une part, médicale d'autre part, dans l'enseignement universitaire dans les facultés d'autre part, les différentes décisions prises par les autorités telles que la Haute Autorité de Santé, les décrets organisant le statut des psychologues ont beaucoup occupé nos échanges. Il nous apparaît nécessaire voire vital que la psychanalyse avec l'enfant obtienne un statut véritable dans notre société, ce qui passe par l'organisation d'une formation ad hoc. C'est là que si je puis dire « le bât blesse » : les problèmes sont soulevés depuis de nombreuses années et plusieurs tentatives ont échoué par le passé bien que portées par des collègues éminents. Comme dans d'autres secteurs de notre société, le nombre d'analystes RPEA va décroissant, l'âge aidant.

Des rencontres en Zoom avec le groupe européen du COCAP de l'IPA ont eu lieu en cours d'année. Ce groupe travaille avec de nombreuses sociétés européennes qui veulent intégrer la psychanalyse dans leur processus de formation. Françoise Moggio a assisté à deux réunions en 2022. On peut douter que l'ITT à savoir une formation intégrative dans laquelle la psychanalyse

avec l'enfant est en quelque sorte à égalité avec la formation à la psychanalyse d'adulte puisse trouver à s'appliquer dans notre société, ce d'autant que c'est le modèle Eitingon à quatre voire cinq séances qui prévaut et le modèle français à trois séances hebdomadaires a déjà du mal à s'appliquer dans notre pays.

Néanmoins il nous paraît indispensable qu'une formation spécifique puisse s'organiser à la SPP.

Nous pouvons pour cela nous appuyer sur l'existence dans le RI d'une possibilité de présenter en clôture du cursus des AEF une troisième supervision qui pourrait être une analyse d'enfant. Les modalités sont à en discuter avec la Commission d'Enseignement et les Instituts et nous ne développerons pas ici nos propositions.

En effet la pratique de la psychanalyse d'enfant est bien vivante à la SPP même si un grand nombre de nos collègues n'ont pas jugé nécessaire de devenir RPEA, trop compliqué, inutile ?

Grâce à Noëlle Franck, responsable de la Commission Scientifique que nous remercions ici, nous avons pu prendre connaissance du nombre non négligeable des collègues nouvellement membres qui pratiquent la psychanalyse d'enfant.

Les demandes de consultation et de traitement demeurent et l'information sur le site public est tout à fait nécessaire. Jusqu'il y a peu, seuls les RPEA avec leur astérisque étaient repérables. On peut se demander si une clause du Grand Père ne pourrait pas permettre de remédier à ce manque de visibilité en attendant qu'une formation ad hoc s'organise. Il nous faudra bien entendu continuer à travailler le sujet dans les prochaines mandatures. Un autre progrès est que désormais les analystes pratiquant la PEA, RPEA ou non, sont désormais répertoriés sur le site public, après approbation de cette nouveauté par le Conseil d'Administration.

La COPEA a organisé deux événements scientifiques en 2022 :

Le 16 juin nous avons reçu en mixte Florence Guignard à l'occasion de la réédition revue de son livre au *Vif de l'Infantile* chez Ithaque. Les organisatrices Emmanuelle Chervet et Françoise Moggio ont animé la soirée où Sylvie Reignier et Julie Augoyard sont également intervenues.

En octobre, la conférence annuelle de la COPEA nous a permis de travailler sur un passionnant cas clinique présenté par Sarah Bydlowski et discuté par Philippe Robert à la table et Christine Anzieu en Zoom de New York, Marie-Pierre Blondel en étant la modératrice. Nous avons ainsi pu travailler sur le processus de la consultation thérapeutique avec un très jeune garçon né avec une malformation particulièrement grave et sa mère. C'était ainsi l'occasion de réfléchir tous ensemble aux différentes modalités du travail psychanalytique avec l'enfant et à la place du traumatique si souvent présent dans les situations rencontrées.

L'actualité nous a beaucoup mobilisés tout au long de cette année : deux thèmes principaux ont été discutés : le « déclin » de la psychanalyse mais faut-il prêter l'oreille aux déclinologues ? La psychanalyse est toujours bien vivante mais son intérêt semble décroître pour le grand public. A nous de la rendre vivante et accessible au-delà de nos institutions. La question de la transidentité nous a aussi beaucoup mobilisés tant au CA que dans divers groupes institutionnels. Déjà dans le rapport de l'année 2022 nous avons abordé ce sujet. L'accélération dans le socius, le monde médiatique et culturel, les polémiques autour des transgenres et l'accusation de transphobie portée vers ceux qui s'interrogent, analystes compris, nous ont conduits à décider que la conférence d'octobre 2023 aura pour thème la transidentité. Nous sommes en train d'en bâtir le programme.

D'une manière générale l'information concernant les jeunes du bébé à l'adolescent est foisonnante. Nous pensons qu'il serait utile de mieux croiser nos travaux avec ceux de la commission socio-professionnelle et d'avoir une plus ample visibilité au niveau de la partie privée du site. Ceci suppose aussi une veille documentaire d'importance. Il y a quelques années

le nombre des membres de la COPEA a été réduit de 14 à 10 ; il serait peut-être souhaitable que nous revenions au nombre initial afin de mieux pouvoir nous partager le travail.
L'enfant est le « pilier de l'avenir » (Dr. Sicault Directeur de l'Office européen du Fonds International de Secours à l'Enfance). L'enfant en souffrance psychique doit pouvoir avoir accès à des traitements psychanalytiques de qualité et les analystes de la SPP y contribuer.